

Le Puy de Gaudy en 2017 : étude préalable à la mise en valeur du site





Office National des Forêts

Etude préalable à la mise en valeur du Puy de Gaudy - Février 2018

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20190221-1-19-DE
Date de télétransmission : 25/02/2019
Date de réception préfecture : 25/02/2019

Table des matières

92 – Récapitulatif des dépenses pour la mise en valeur du site 32
 93 – Chiffrage par lot 33

I – SITUATION ET INTERET DU SITE 5
 11 – Situation 5
 12 – Description 5
 13 – Archéologie 5
 II – LE FONCIER 8
 21 – Description 8
 22 – Plan d'action foncier 8
 III – CONTEXTE REGLEMENTAIRE 10
 31 – Monuments historiques 10
 IV – LES ACCES AU SITE 11
 41 – L'aire de stationnement 11
 42 – Les panneaux d'accueil 11
 43 – Les chemins 13
 43 - Plan d'action accueil, accès et chemins 14
 V - LA PIERRE AU TRESOR ET SES ENVIRONS 16
 51 – Préambule 16
 52 – Etat des lieux 16
 53 – Propositions de mise en valeur 17
 VI – LA PARTIE SOMMITALE : PATRIMOINE, VEGETATION ET POINTS DE VUE 18
 61 – La clairière 18
 62 – La chapelle et les sarcophages 19
 63 – La gestion de la végétation sur la partie sommitale 21
 64 – Les points de vue 22
 65 – La zone d'envol 24
 VII – LA SIGNALÉTIQUE ET LES MOYENS DE COMMUNICATION 25
 71 – Les panneaux de l'aire d'accueil 25
 72 – Panneaux directionnels 25
 73 – Les pupitres de lecture 26
 74 – Les bornes QR codées 27
 75 – Conception graphique des supports de communication 28
 VIII – L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT DU SITE 29
 81 – Fonctionnement 29
 82 – Entretien 29
 IX – TRAVAUX A REALISER ET CHIFFRAGE 30
 91 – Bilan des travaux par site 30

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20190221-1-19-DE
 Date de télétransmission : 25/02/2019
 Date de réception préfecture : 25/02/2019

1 – SITUATION ET INTERET DU SITE



Carte d'identité du site

Commune : Sainte-Feyre (23193)
3,6 km du centre de Guéret
5,0 km du centre de Sainte-Feyre
Altitude : de 550 à 651 m
Surface : Massif d'environ 100 ha avec une partie sommitale à vocation archéologique et touristique d'environ 20 ha.
Particularités : Site archéologique de réputation nationale très fréquenté par de nombreux promeneurs et sportifs. Nombreux points de vue
Propriétaire : Partie sommitale en grande partie publique. Les versants forestiers sont privés.
Compétence : communauté d'agglomération du Grand Guéret

11 – Situation

Le puy de Gaudy est une colline boisée qui culmine à 651 m située au sud-ouest du territoire communal de Sainte-Feyre en limite de la commune de Guéret.

12 – Description

Vissible depuis de nombreux endroits autour de Guéret, le Puy de Gaudy est le pendant du Maupuy avec une altitude voisine. La partie basse du site a longtemps été dénuée et maintenue comme tel par les pratiques humaines, notamment les incendies à répétition. A partir de l'après-guerre, l'ensemble du Puy de Gaudy est devenu très forestier :

- Colonisation des pentes par le châtaignier.
- Enrichissement de la partie sommitale (broussailles et chênes)
- Plantations résineuses sur quelques rares parcelles.

La tempête de décembre 1999 a occasionné des dégâts importants dans les peuplements forestiers qui portent encore les stigmates (chablis, repousses, peuplements renversés imprégnables).

D'un point de vue touristique, le site a fait l'objet de travaux de mise en valeur à la fin des années 1980, notamment avec l'installation de panneaux d'information et deux tables d'orientation. Aujourd'hui, les panneaux sont soit cassés, soit renversés. Une des deux tables d'orientation a été rapidement détruite.

Pendant de nombreuses années, le site a été à l'abandon. Un entretien minimum de la partie sommitale est réalisé par la commune de Sainte-Feyre et contribue au maintien d'une certaine qualité du site, notamment au niveau paysager.

Le site est très fréquenté par la population locale. La proximité du centre équestre de Guéret, la présence de parcours VTT et pédestres contribuent à la fréquentation.

Une aire de décollage pour les parapentistes a été aménagée à l'est de la partie sommitale.

Le site offre de nombreux points de vue. Certains ont été rouverts après la tempête de 1999.

Certains vestiges archéologiques sont encore visibles malgré un pillage important et une nature vorace.

13 – Archéologie

L'aspect archéologique et historique du Puy de Gaudy a fait l'objet de nombreuses publications de spécialistes. Ce paragraphe est largement inspiré des écritures et publications, en particulier les écrits de Dominique DUSSOT, de la Conservation Régionale de l'Architecture et du Patrimoine à la D.R.A.C Nouvelle Aquitaine.

131 – La fréquentation du site

Des fouilles ont été réalisées très tôt (les premiers écrits datent du XVII^e siècle). Le mobilier retrouvé atteste d'une présence à différentes époques.

➤ Occupation anciennes

Les traces les plus lointaines de l'homme remontent probablement aux périodes du paléolithique supérieur (20 000 ans avant notre ère), époque où l'homme était avant tout un prédateur. Quelques objets ont été récoltés. Il faudra attendre une période plus proche de nous pour assister aux premiers regroupements d'individus, créant des hameaux ou l'élevage et la culture succédant à l'économie de prédation (5 000 ans avant notre ère).

➤ Le Néolithique

Représenté par un abondant outillage lithique et quelques tessons de céramiques. L'apparition des métaux est attestée par un matériel plus diffus et éparé. Le premier âge de fer est caractérisé par de nombreux tessons de céramique décorés de graphite, alors que le second âge du fer est mieux représenté, notamment dans ses phases finales.



Outillage lithique découvert sur le site

➤ L'époque Gallo-Romaine

Elle a provoqué d'importantes perturbations dans les stratigraphies antérieures. L'implantation au Moyen-âge d'une chapelle rurale traditionnellement entourée d'une nécropole termine la destruction des strates sous-jacentes sur une superficie de 5 à 6 000 m².



Le Puy de Gaudy
Situation générale

Puy de Gaudy +

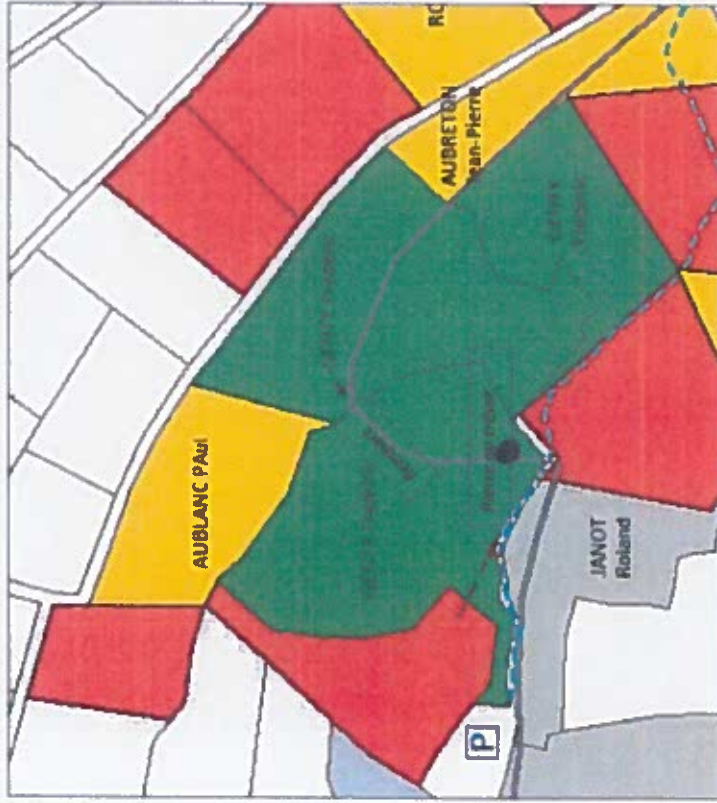
II – LE FONCIER

21 - Description

Depuis quelques années, la commune de Sainte-Feyre a engagé une campagne d'acquisition des parcelles situées sur la partie sommitale.

A la fin de l'année 2017, l'essentiel du site est public, réparti entre la commune et la section des Bains (voir carte page suivante).

Certaines négociations sont en cours pour l'achat de parcelles, notamment à l'entrée du site avec Monsieur Janot. Un point de blocage est apparu avec Monsieur Frédéric GENTY, propriétaire de 4 parcelles dont celles autour de la pierre au trésor et des remparts. Des volontés spéculatives sur la revente des parcelles n'ont pas permis d'aboutir à un accord et vont avoir un impact sur la mise en valeur du site. Le propriétaire refuse de signer une convention pour la réalisation de travaux et la mise en valeur du site.



Partie du site posant problème au niveau du foncier



A retenir :

La mise en valeur de cette zone est donnée uniquement à titre indicatif et n'apparaîtra pas dans le chiffrage définitif du projet

22 – Plan d'action foncier

- Achat de 7 parcelles à JANOT Roland (7,4755 ha)
- Achat d'1 parcelle à AUBRETON Jean-Pierre (0,4768 ha)
- Achat d'1 parcelle à l'indivision SIMONET (0,6107 ha)
- Achat de 4 parcelles à GENTY Frédéric (2,5208 ha) si révision du prix de vente par le vendeur.

IV – LES ACCES AU SITE

41 – L'aire de stationnement

La majorité des visiteurs arrive par l'aire de stationnement située à l'extrémité de la VC n°12b. On y accède soit par la route du centre équestre en venant de Guéret au nord, soit par le village des Bains au sud.

411 - Description

C'est une vaste aire de stationnement goudronnée avec les abords en terre. Très utilisée, il y a en permanence un ou deux véhicules de stationnés. Au bout de la route, un espace d'accueil avec plusieurs panneaux marque l'entrée du site.



L'aire de stationnement et d'accueil

- La proximité des routes et de l'agglomération guéretaise.
 - La capacité d'accueil importante.
 - La fonctionnalité.
 - Le bon état à part quelques bordures boueuses.
 - Une ambiance forestière avec les gros hêtres autour.
-
- Une signalétique perfectible.
 - Des dépôts de déchets verts réguliers.
 - Des bas-côtés boueux avec les feuilles mortes et la terre.

42 – Les panneaux d'accueil

A l'extrémité du parking, de nombreux panneaux sont installés, soit pour donner de l'information, soit pour signaler des interdictions.



Portée gouchée à l'accueil et à l'information avec une forte disparité dans les mobiliers

- Le panneau pour l'activité course d'orientation va être enlevé par l'association locale.
- Le panneau sur le tourisme et le patrimoine est sérieusement endommagé dans sa partie arrière et doit être enlevé.
- Le panneau sur l'itinéraire de randonnée est le seul conforme à la charta graphique de la communauté d'agglomération du Grand Guéret. Il sera conservé avec possibilité d'une adaptation en fonction des nouveaux itinéraires à découvrir.
- Les grandes herbes limitant l'accès aux panneaux d'information.
- Le conteneur rassemble toutes sortes de déchets, souvent d'origine extérieure et sans tri. Il devra être enlevé et remplacé par un panneau « ramportez vos déchets ».





Entrée du site

- On note également une forte disparité dans les mobiliers et dans les chartes graphiques (Bois, métal, rochers).
- Le panneau orphelin doit être enlevé.
- L'ancien panneau directionnel en bois doit être enlevé.
- Le nouveau panneau directionnel sera conservé et nettoyé. Il devra comporter autant de flèches que nécessaires.
- Le blocage rochers devra être conservé tel quel. Il remplit très bien son rôle.
- Le panneau d'interdiction aux véhicules devra être remplacé car il comporte de nombreux impacts de projectiles (balles)

☞ A retenir :

L'entrée du site devra être simplifiée et fonctionnelle.



42 – Les chemins

Le Puy de Gaudy est un site qui peut se découvrir à pied, à cheval ou en VTT. Pour cela, un réseau de chemins irrigue le site.

42.1 – Chemin principal d'accès au site

Au départ de l'aire de stationnement, un chemin serpente jusqu'au sommet ; d'abord dans les bois, il finit par un espace ouvert et enherbé. L'assise du chemin est publique, soit rurale, soit avec une propriété publique (commune et section) suite aux achats. Une petite boucle permet un retour sans passer par le même itinéraire.



- Chemin facile, tout public.
- Emprise publique.
- Pas de gros travaux à prévoir.
- Découverte progressive du site.
- Un bon moyen d'accéder au site en évitant la route et la circulation.
- Chemin multifonctionnel (chevaux, piétons, VTT).



- Balisage perfectible (peinture et panneau).
- Manque d'informations (on ne sait pas où l'on va et où l'on va) et d'orientation par rapport au site et à ses potentialités.
- Un passage boueux.
- Abords du chemin à travailler (murets, souches, branches).



Chemins agréables qui allongent le promeneur dans un état esprit propice à la découverte



Passage boueux à traiter



Souche à déplacer



Bois mort à enlever



Muret détruit à reconstruire

422 - Chemin du centre équestre par les Ségauds

Depuis le Centre équestre, l'itinéraire part plein Est en direction de la Faye puis bifurque à droite au niveau de la maison isolée des Ségauds. Le chemin débouche au niveau de la table d'orientation et permet de découvrir le site par sa partie basse la plus au nord.



- Chemin très bien balisé.
- Chemin très boisé à l'ombre.
- Un bon moyen d'accéder au site en évitant la route et la circulation
- Très fréquenté par les cavaliers



- Pente raide.
- Un manque de signalétique pour une bonne orientation par rapport au site et à ses potentialités.
- Maison des Ségauds peu rassurante avec de gros chiens menaçants.

A noter que les membres de l'association communale « Agir pour le patrimoine » ont rouvert un chemin rural situé en contrebas de ce chemin.

423 - Chemin du centre équestre par la VC 12b

En réalité, ce chemin rejoint l'aire de stationnement à l'entrée du site depuis le centre équestre. La pente est régulière et assez prononcée. C'est un bon moyen de se rendre au Puy de Gaudy depuis Guéret en évitant la route et la circulation.

424 - Chemin des Bains à Voust

Ce chemin rural rejoint le village des Bains à la RD n°76 au niveau de Voust en surplombant le centre médical. Il passe sous le site du Puy de Gaudy. Une bretelle assez abrupte permet d'atteindre le sommet.

425 - Les itinéraires balisés

Deux circuits créés et gérés par la communauté d'agglomération du Grand Guéret utilisent tout ce réseau de chemins :

- Le circuit VTT n°31 : Le Puy de Gaudy d'une longueur de 21 km au départ de la place de l'église de Sainte-Feyre.
- L'itinéraire de promenade n°15 : le Puy de Gaudy d'une longueur de 7 km au départ de l'aire de stationnement.



A retenir :

Seulement quelques aménagements sont nécessaires au niveau des chemins.

43 - Plan d'action accueil, accès et chemins

431 - Aire de stationnement

- Elimination du mobilier cassé ou obsolète et évacuation à la déchetterie de Guéret.
- Débroussaillage de la périphérie de l'aire de stationnement en particulier des abords des panneaux.
- Terrassement en fin de chantier pour éliminer la boue.

432 - Chemin principal d'accès au sommet

- Elagage des branches mortes.
- Evacuation des bois mort.
- Tronçonnage des chablis, déplacement des souches.
- Elimination de quelques arbustes gênants.
- Purge du passage boueux, tranchée d'évacuation et pose de pierres en dallage de type « pas japonais » sur environ 2,5 m de large et 4 m de long.
- Remise en place sommaire du muret détruit par le débordage post tempête avec utilisation des pierres sur place.
- Elimination de tous les poteaux en fer encore présents (vieille signalétique).
- Pose de panneaux directionnels.

433 - Autres chemins

- Pose de panneaux directionnels (voir signalétique).

V - LA PIERRE AU TRESOR ET SES ENVIRONS

51 – Préambule

Nous avons vu dans le chapitre II que le site de la pierre au trésor était situé sur des parcelles appartenant à Monsieur Frédéric GENTY. Si la propriété de Monsieur GENTY totalise 2,45 ha répartie en 4 parcelles cadastrales, la pierre au trésor se situe sur la partie est de la parcelle BC 367 sur une surface d'environ 2 500 m².

Le propriétaire s'oppose à la signature d'une convention gratuite de mise en valeur de ses terrains, il souhaite soit une location annuelle, soit une vente au prix de 3 000 € l'ha, prix que nous jugeons déraisonnable.

Nous avons intégré cette partie du site dans l'étude préalable au cas où la situation finirait par se débloquer.

52 – Etat des lieux

52.1 – Le rempart

Une centaine de mètres après le parking, le rempart part sur la gauche et suit la rupture de pente en allant vers le nord. Sur 100 m, on suit le chemin de ronde avant de se perdre dans les broussailles. Le rempart est en place, bien visible avec un cheminement d'1m de large environ. Des arbres ont poussé sur le rempart et empêchent à la fois la circulation et la bonne lisibilité des vestiges.

Après 100 m, un important éboulis indique les vestiges d'une fouille archéologique. Le manque d'entretien rend la fouille inutilisable.



- Curiosité très intéressante.
- Environ 100 m de rempart utilisable.
- Peu de travaux à réaliser.
- Possibilité de faire une boucle.
- Accord de l'archéologue pour une mise en valeur.



- Situation foncière bloquante.
- Rempart éboulé à certains endroits.
- Détérioration de la fouille, nécessité de reboucher la fouille.
- Accès difficile pour une mini-pelle.



On devine le rempart sous le chemin de ronde

522 – LA Pierre et les Arbustes

A proximité immédiate du rempart, un peuplement de sapin pectiné cache un important chaos rocheux dont la pierre dite « pierre au trésor ». Au milieu de ce chaos, des arbres feuillus ont poussé avec une forme pittoresque. L'ensemble donne une impression de fouillis très sombre et assez angoissant. Le potentiel paysager est certain mais nécessite d'importants travaux d'abattage.



- Curiosité très intéressante.
- Boucle possible autour des chaos rocheux.
- Travaux relativement simples techniquement.
- Accord de l'archéologue pour une mise en valeur.



- Situation foncière bloquante
- Gros travail d'abattage à réaliser.

53 – Propositions de mise en valeur

Tous les travaux devront être réalisés selon les prescriptions précises de l'archéologue de l'UDAP.

- Élimination des arbres et arbustes sur le chemin de ronde.
- Restauration ponctuelle des parties ébouloées du rempart.
- Rebouchage de la fouille à la pelle mécanique.
- Marquage d'une éclaircie au profit des arbres les plus beaux esthétiquement (pittoresques).
- Abattage des arbres, évacuation des produits sur la place de dépôt (parking). Utilisation de la traction animale. Débroussaillage complet de la zone.
- Balisage d'une boucle piétonne autour des chaos.
- Mise en place d'une signalétique.



Le chaos rocheux et la pierre au trésor cachés sous les arbres



Fouillis végétal à éclaircir pour une valorisation des pierres

Photomontage sur la Pierre au Trésor avant/après : le chaos rocheux est délogé et valorisé (suppression des résineux de premier plan). Un chemin permet maintenant d'en faire le tour. Source : E.Magnien, ONF

Office National des Forêts

Etude préalable à la mise en valeur du Puy de Gaudy – Février 2018

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20190221-1-19-DE
Date de télétransmission : 25/02/2019
Date de réception préfecture : 25/02/2019

VI – LA PARTIE SOMMITALE : PATRIMOINE, VEGETATION ET POINTS DE VUE

61 – La clairière

611 – Diagnostic

Après quelques minutes de marche, le chemin débouche sur une clairière composée de chênes assez âgés aux branches basses remplies de lichens. Les chaos rocheux épars donnent un aspect bucolique au site. Les anciennes pancartes sont encore présentes pour donner des informations ponctuelles sur les vestiges (voir chapitre suivant).

En réalité, les rochers sont des vestiges des anciennes constructions, notamment une pierre du moulin.



- Zone mixte, clairière. Ambiance très agréable.
- Chênes épars avec une belle esthétique.
- Chaos rocheux pittoresques.



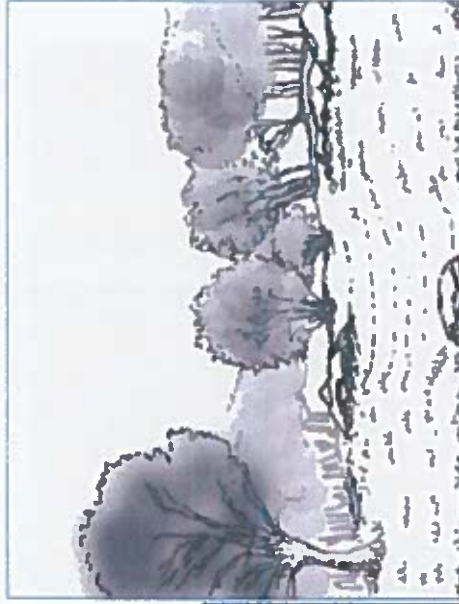
- Aucune mise en valeur
- Les chênes ont besoin d'un gros nettoyage avec élagage, taille et abattage pour certains (lichen, branches mortes, branches basses, etc.)
- Gros travail de débroussaillage de la végétation environnante.



Objectif :

C'est un espace propice à la méditation et à la connaissance. Il suffit de s'asseoir sur la pierre pour s'imprégner des lieux et parcourir l'histoire du Puy de Gausy – sur son téléphone ou sa tablette.

Photomontage avant/après : Clairière très agréable nécessitant un travail au niveau de la végétation pour valoriser la succession d'ambiances ouverture clairière puis fermeture boisée. Source : E.Magnien, ONF



Vestiges assez peu mis en valeur

617 – Travaux à réaliser

Les travaux consistent à travailler uniquement sur la végétation pour renforcer l'attrait paysager de la clairière. L'objectif est d'inciter à une pause.

- > Elagage des branches mortes des chênes et abattage et évacuation de quelques arbres en trop, débroussaillage de part et d'autre du chemin jusqu'à la rupture de pente.
- > Mise en valeur des pierres avec élimination de l'herbe.

62 – La chapelle et les sarcophages

621 – Diagnostic

En continuant sur le chemin, le promeneur arrive à une zone enherbée de 7 500 m², régulièrement entretenue par la commune de Sainte-Feyre. Cet espace ouvert est une respiration pour le site et offre de nombreux points de vue lointains. Cette partie sommitale cache de nombreux trésors.

- Une fosse avec des sarcophages en granit sur la gauche au pied d'un arbre. Cet ensemble a été mis en évidence lors de fouilles réalisées en 1979.
- Un ensemble de sarcophages enfouis sur la gauche, invisibles.
- Les vestiges des fondations d'une ancienne chapelle, également invisibles.
- La partie sommitale d'un Dolmen, vaste pierre plate.

Le tour situé sur la parcelle BC 167, propriété de la section des Bains, inscrite au titre des monuments historiques et gérée par la commune de Sainte-Feyre.



- Une richesse archéologique avec un gros potentiel touristique.
- Zone dégagée, très agréable.
- Une possibilité de mise en valeur des vestiges, notamment ceux déjà déplacés.



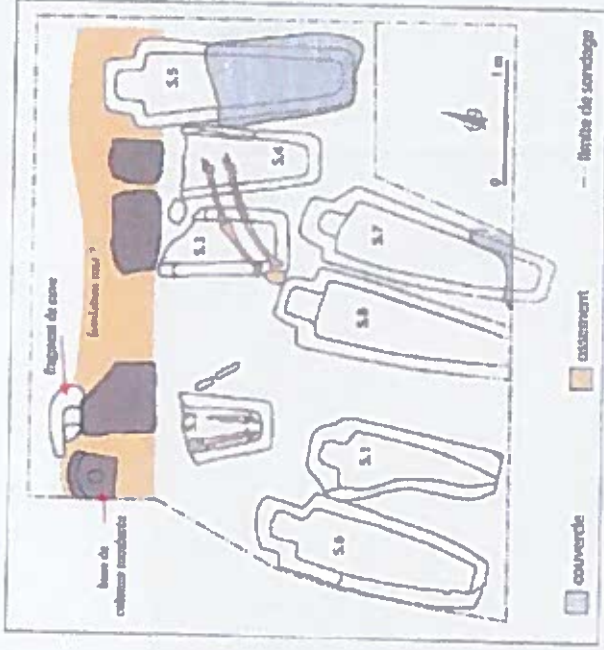
- Vestiges cachés.
- Certains vestiges protégés avec une forte contrainte au niveau de la mise en valeur.
- Végétation arbutive très présente qui se resserre autour des vestiges.

622 – Travaux à réaliser

Mise en valeur des Sarcophages

L'archéologue s'oppose au déplacement des sarcophages situés dans la fosse. Seules les parties cassées, les couvercles pourront être déplacés. En revanche, tous les sarcophages déjà déplacés pourront être operçés différemment pour une mise en valeur paysagère et pédagogique. Tous les travaux devront être réalisés selon les prescriptions précises de l'archéologue de l'UDAP.

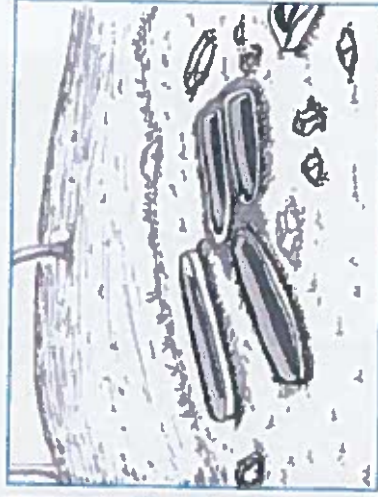
- Exhumation des sarcophages enfouis à droite du sentier.
- Exhumation des dalles et des sarcophages cassés sous l'arbuste à gauche.
- Gros travail d'élimination de la végétation et de la terre de manière à mettre les sarcophages « à nu » dans la fosse.
- Aménagement d'un espace protégé autour des sarcophages
- Rassemblement des sarcophages exhumés à proximité de la fosse. Présentation en alignement ou en groupe à voir avec l'archéologue.



Relevé du secteur fouillé en 1979 (d'après N. Dassot et complété en 2012.)



Sarcophages à l'état brut (photo J. Roger)



Croquis projeté une fois les sarcophages exhumés et leur végétation éliminée. Source : E. Magnien, ONF



La partie sommitale

L'ancienne chapelle

- La pose de pierres (récupérées sur les vestiges de la table d'orientation) au ras du sol pour matérialiser l'emprise au sol avait été envisagée avec l'archéologue de l'UDAP mais n'est plus envisagée.
- Débroussaillage au ras du sol de la végétation (sous contrôle de l'archéologue).
- Le Dolmen
- Débroussaillage autour de la pierre

63 – La gestion de la végétation sur la partie sommitale

631 – Diagnostic

Faute d'inventaire, les nombreuses parcelles du puy de Gaudy ont été envahies par la forêt. La partie sommitale est la seule zone entretenue et quelques espaces ouverts permettent d'apprécier les vues lointaines.

Les ouvertures apportent également un sentiment de sécurité au promeneur.

Il est donc important de procéder à des coupes d'arbres de manière à agrandir significativement l'espace ouvert. Pour cela, plusieurs zones, principalement boisées de chênes sont concernées :

- Deux bouquets d'arbres derrière les sarcophages.
- Une zone de 5 000 m² sur la partie est du site entre les deux chemins.
- Quelques espaces en rupture de pente pour élargir la partie déjà ouverte.

632 – Proposition de travaux

- Abattage de 2 arbres en contrebas des sarcophages (voir photographie ci-dessous).
- Abattage en totalité de la zone boisée située entre les 2 chemins.
- Evacuation de la totalité des arbres sur la place de dépôt (stationnement) à l'entrée du site

Les travaux seront réalisés manuellement.

L'évacuation des bois sera réalisée par la traction animale (débardage à cheval).



Le sommet du Gaudy en août 2016 avec la partie boisée à éliminer



Photomontage avant/après du sommet une fois les arbres abattus (foto: Miquelena GNAF)

64 – Les points de vue

641 – Vue depuis les sarcophages

Peu après les sarcophages, une magnifique vue lointaine s'offre au promeneur sur environ 120 degrés. Pour information, la vue plein nord permet de voir les deux parcs éoliens de Boussac et de Quinsaines. Cette vision panoramique a l'avantage d'être durable dans le temps.

Deux bouquets d'arbres bouchent l'horizon, ils seront éliminés.

Aucun aménagement physique n'est à réaliser.

642 – La table d'orientation (vue vers le nord)

En contrebas en limite de la forêt avant la rupture de pente, une table d'orientation en lave émaillée sur un socle en pierres contient toutes les informations sur le paysage environnant. La table est placée sur la parcelle BC 166, propriété de la commune.

Des travaux d'abattage ont permis de restaurer le point de vue mais la vue vers l'ouest disparaît progressivement.

La forêt proche est constituée de châtaignier, de frêne, de chêne avec quelques merisiers qui apportent une touche très colorée selon les saisons (blanche au printemps, rouge en automne).

Quelques arbres méritent d'être abattus pour améliorer la lecture du paysage : ils sont situés sur la parcelle BC 152, propriété de la commune.

La fougère sera également fauchée pour dégager la table.



Vue lointaine depuis la paroi la plus haute du site



La table d'orientation en bas de la zone emherbée

Détail de la table avec vue lointaine (les merisiers sont en rouge)



Abattage des arbres

643 – La table d'orientation cassée (vue vers l'est)

Cassée dès sa mise en place, une table d'orientation permettait d'avoir des explications sur le paysage qui s'étend du bourg de Sainte Fevre à gauche jusqu'au au massif forestier de Chabrières à droite.

Cette partie du site est très fréquentée (promeneurs, parapentistes, VTTistes). C'est un peu l'aboutissement de la visite, le point d'orgues en matière de point de vue paysager.

Le point noir est un fréquent vandalisme sur les infrastructures et des feux sauvages à répétition. Pendant l'automne 2017, le socle en pierres de la table est à fait l'objet d'un nouvel acte de vandalisme. Les pierres seront récupérées pour matérialiser l'emprise au sol de l'ancienne chapelle.

Il ne paraît pas nécessaire de reconstruire une table d'orientation. Une lecture virtuelle du paysage par l'intermédiaire d'un smartphone ou d'une tablette sera possible avec l'installation d'une borne équipée d'un QR code.

En revanche, afin d'améliorer la vue, notamment sur le bourg de Sainte-fevre, l'abattage d'un bouquet de chênes s'impose. Les arbres sont situés sur la parcelle BC 154 appartenant à Monsieur François SIMONNET. L'abattage ne sera réalisé qu'avec un accord préalable du propriétaire. Les arbres pourront être soit achetés par la communauté d'agglomération, soit mis à disposition du propriétaire.

644 – Proposition d'aménagements pour la gestion des points de vue

- Abattage de 2 arbres en contrebas des sarcophages (déjà traité dans le précédent chapitre).
- Abattage de plusieurs arbres en contrebas de la table d'orientation. Abattage, découpe et abandon des billons existents.
- Abattage d'un bouquet de chênes en contrebas de la zone d'envol (vue vers l'est). Evacuation des produits sur la place de dépôt par traction animale.



Vue panoramique



Socle cassé en automne 2017

Bouquet d'arbres à abattre



Abattage des arbres pour découvrir la vue sur le bourg de Sainte-Feyre

65 – La zone d'envol

65.1 – État des lieux

La zone de décollage pour le vol libre est située sur la parcelle BC 164, propriété de la commune. Une convention d'autorisation d'usage pour le vol libre a été signée le 22 décembre 2014 entre la commune de Sainte-Feyre et l'association marche en l'air pour une durée de 5 ans. Cette convention concerne la parcelle BC 164 pour le décollage mais également les parcelles BC 155, 162 et 163p pour la création d'un cône d'envol pour la sécurité des pratiquants.

En 2015, une coupe rase a été réalisée sur une partie des parcelles 155, 156, 158 et 163 pour sécuriser le décollage.

En 2017, la zone d'envol a été débroussaillée par les membres de l'association.

Un gros travail reste à réaliser pour un débroussaillage complet et un abattage des chênes à droite de la zone d'envol.

Les pratiquants considèrent ce site comme très intéressant, pouvant offrir une alternative au Maupeuy par vent contraire. Actuellement, il est réservé aux plus expérimentés.

Une fréquentation plus importante par des associations réduirait sensiblement le vandalisme.

65.2 – Proposition de travaux

- Abattage d'un bouquet de chênes en contrebas à droite de la zone d'envol (vue vers l'est) Abandon des produits sur place après enlèvement.
- Débroussaillage complet de la zone d'envol à la débroussaillieuse.



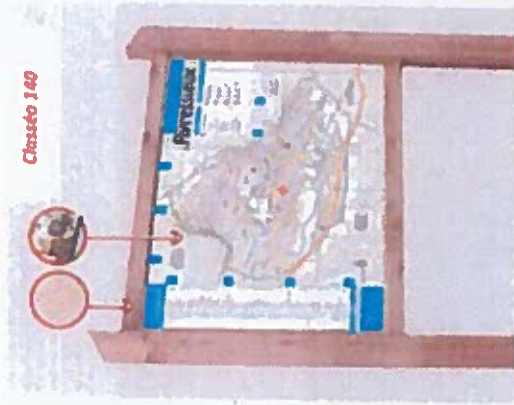
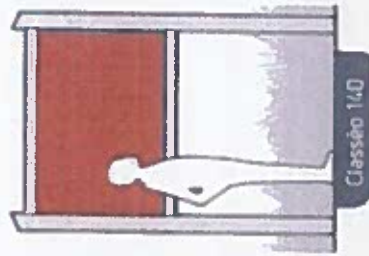
La zone de décollage en décembre 2017

VII – LA SIGNALÉTIQUE ET LES MOYENS DE COMMUNICATION

71 – Les panneaux de l'aire d'accueil

Accueil et Informations

Un véritable panneau d'accueil permettra de donner des informations sur le site. Il remplacera le panneau de style contemporain endommagé. Le panneau se compose d'une structure en bois et d'un panneau contenant la conception graphique.



Randonnée

Le mobilier avec les informations sur la randonnée sera conservé. Un nouveau contenu pourra être installé en fonction des itinéraires. Ce panneau reste de la compétence du service randonnée de la communauté d'agglomération.



Office National des Forêts

Etude préalable à la mise en valeur du Puy de Gaudy – Février 2018

72 – Panneaux directionnels

Plusieurs panneaux directionnels seront installés à chaque intersection. Les mobiliers utilisés sont ceux actuellement installés sur le territoire de la communauté d'agglomération : gamme PK/Bois

- Au niveau de l'aire de stationnement (récupération de l'existant après nettoyage)
- En bordure de la VC 12

Puy de Gaudy

- En bas de la zone de décollage

Parc animalier

Aire de stationnement

Centre équestre

- Au niveau du retour après la table d'orientation

Aire de stationnement

Centre équestre



Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20190221-1-19-DE
Date de télétransmission : 25/02/2019
Date de réception préfecture : 25/02/2019

Au total, 3 panneaux neufs seront installés avec un total de 5 lames.



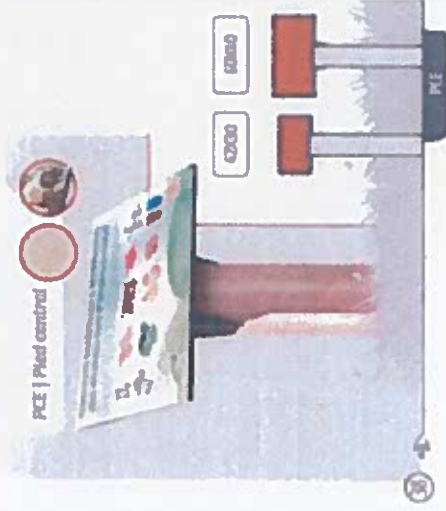
😊 Pose de panneaux directionnels

L'information ponctuelle sera diffusée de plusieurs manières :

- En dur, avec la pose de pupitres répartis de manière stratégique au niveau des vestiges.
- En dématérialisé, avec la pose de bornes équipées de QR codes, permettant l'accès à une information illimitée sur un espace Internet dédié.

73 – Les pupitres de lecture

Les pupitres font partie d'une demande des habitants et de la commune de Sainte-Feyre de manière à permettre aux personnes âgées déconnectées des nouvelles technologies, d'avoir de l'information sur le Puy de Gaudy. Le mobilier proposé est un pupitre en bois de 60 cm x 40 cm avec poteau en bois 12 x 12 cm. Hauteur 90 cm posé sur platine scellée au sol.



3 pupitres seront installés :

- Au niveau du rempart à proximité de la pierre au trésor
- Dans la clairière, à proximité de la pierre du moulin ou du dolmen
- Au niveau des sarcophages

Un visuel et un contenu devront être créés pour chaque pupitre.

74 – Les bornes QR codes

L'évolution des nouvelles technologies permet de stocker sur un site internet un maximum d'informations sous différentes formes : textes, images, vidéos et son et pour différentes cibles : scolaires, grand public, personnes souffrant de handicap, etc.

L'accès à cette information se fait par le biais d'un QR code et d'une application mobile de lecture. Le contenu apparaît alors sur le smartphone ou la tablette.

L'installation de bornes avec des plaques sur l'ensemble du site aura l'avantage suivant :

- Peu de risque de vandalisme.
- Pas de surcharge du site.
- Contenu évolutif.
- Pas de limite au niveau du contenu.
- Coût limité
- Possibilité de s'adapter à de nombreux publics (scolaires, déficients visuels, déficients mentaux, etc.).

Les bornes seront en bois.

1 poteau en pin, PEFC, traité autoclave classe 4. Finition brute poncé grain fin, de longueur 150 cm et de section 9.5x9 5 cm. Hauteur : coupe à 30°. Liaison au sol : fixation directe de 50 cm

Les plaques

1 plaque en stratifié avec décor en inclusion par vitrification de 6 mm. Format 8 x 8 cm (L x H), 2 perçages + visserie inox à tête réduite de 4 mm. Fixation en face avant sur la coupe du poteau bois. Décor en quadrichromie sur 1 face - Protection tags et UV 10 ans. Arêtes chanfreinées sur les 2 faces et les 4 côtés.

Plaques thématique du circuit

1 plaque en stratifié avec décor en inclusion par vitrification de 6 mm. Format 8 x 16 cm (L x H), 4 perçages + visserie inox à tête réduite de 4 mm. Fixation en face avant sur la face du poteau bois. Décor en quadrichromie sur 1 face - Protection tags et UV 10 ans. Arêtes chanfreinées sur les 2 faces et les 4 côtés.

Plaques QR code pour public souffrant de handicap (Son, FALC)

1 plaque en stratifié avec décor en inclusion par vitrification de 6 mm. Format 6 x 13 cm (L x H), 2 perçages + visserie inox à tête réduite de 4 mm. Fixation en face avant sur la tranche des supports de Chabrières (en 12x6 cm). Décor en quadrichromie sur 1 face - Protection tags et UV 10 ans. Arêtes chanfreinées sur les 2 faces et les 4 côtés.



Borne avec QR code et plaque logo du site



Plaque FALC



Plaque Son

Au total, les lieux suivants pourraient être équipés :

- Départ (Code sur panneau d'accueil)
- Rempart à l'épombé de la pierre au trésor
- Clairière (moulin)
- Chapelle
- Dolmen
- Sarcophages
- Vue vers l'est
- Contes et légendes

En comptant les imprimés, une dizaine de bornes seraient installées.

75 – Conception graphique des supports de communication

75.1 – Panneau d'accueil et pupitres

Trois prestations sont à prévoir :

- Création d'illustrations sur des thèmes archéologiques et historiques. Ces dessins devront s'inspirer des travaux des archéologues. Fourniture des dessins sous forme de fichiers numériques au format psd.
- Rédaction de textes en lien avec les archéologues
- Mise en page des supports (panneau d'accueil et pupitres) sur logiciels dédiés. Fourniture des maquettes sous forme de fichiers numériques au format psd.

75.2 – Site Internet

Hébergement

Dans ce type de projet, la première étape consiste à bâtir un site internet spécialement pour la découverte du site. Une solution gratuite avec hébergeur de type wordpress est adaptée au concept. Limitée, elle permet cependant l'accès à des pages web avec texte, illustrations, la possibilité de regarder des vidéos ou d'écouter des sons préalablement convertis en vidéos. L'insertion de sons au format audio est souvent une prestation payante et onéreuse. Elle peut être contourmée.

Contenu

Pour alimenter le site en contenu, un gros de travail de rédaction de textes et de création d'illustrations est à prévoir.

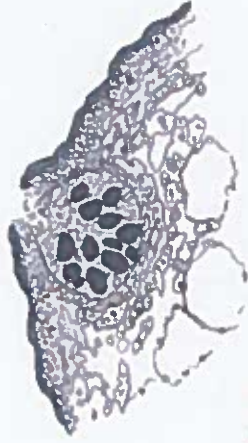
Illustrations

La liste des visuels devra être définie avec les archéologues. Si d'anciennes cartes postales pourront être utilisées, des dessins originaux devront illustrer les thèmes suivants : rempart, pierre au trésor, dolmen, moulin, chapelle, sarcophage (vue d'ensemble et détail), objets présents sur le site (poteries, boulets de fronde, etc.). Au total, une quinzaine de dessins semblent nécessaires pour illustrer le site internet.

Textes

Des textes devront être rédigés sur les mêmes thèmes : histoire du site, rempart, pierre au trésor, dolmen, moulin, chapelle, sarcophage vue d'ensemble, sarcophage détail, objets présents sur le site (poteries, boulets de fronde, etc.). Ils seront complétés par les textes déjà existants et les contes des personnalités locales comme Bernard Blot.

Quelques illustrations réalisées pour d'autres sites,
d'où la nécessité de créer des dessins originaux pour le Puy de Gaudy



VIII – L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT DU SITE

81 – Fonctionnement

Le site du Puy de Gaudy est en partie propriété de la commune de Sainte-Feyre, qui réalise l'entretien de la partie sommitale (voir ci-dessous).

Une prochaine délibération donnera prochainement compétence à la communauté d'agglomération du Grand Guéret pour aménager, gérer et faire la promotion de ce site touristique. Les termes exacts de la compétence restent à être définis.

Sur le site, la communauté d'agglomération gère déjà tout un réseau d'itinéraires de randonnée (pédestre et VTT). L'augmentation de la fréquentation d'un site touristique et l'utilisation par des pratiquants sportifs montrent que les actes de vandalisme ont tendance à diminuer. Nous pensons que ce sera le cas sur le Puy de Gaudy où les petits feux de camp et les détériorations mineures sont assez fréquents.

Concernant la pratique du vol libre, une nouvelle convention devra être signée avec notamment la communauté d'agglomération (convention tripartite).

82 – Entretien

L'environnement des espaces ouverts par la végétation constitue la principale menace en matière de dégradation de la qualité du site. Un entretien régulier et sur le long terme doit être envisagé pour éviter la montée de l'herbe et la repousse des arbustes ou la colonisation par les ligneux des espaces ouverts.

Actuellement, la partie sommitale enherbée est entretenue au gyrobroyeur par la commune de Sainte-Feyre.

Avec l'extension significative des milieux ouverts sur la partie sommitale, l'entretien du site va vite devenir un problème majeur. Dans un premier temps, il pourra être réalisé à l'aide de machines (tracteur avec gyrobroyeur et débroussailluses thermiques).

Dans un second temps, une solution moins coûteuse devra être mise en place. L'utilisation d'animaux domestiques semble la solution la moins onéreuse pour entretenir des espaces enherbés ou semi-ligneux avec des repousses.

En Arège, l'utilisation de chèvres pyrénéennes a montré des résultats encourageants avec un troupeau d'une dizaine de chèvres capables de réhabiliter des sites très embroussaillés en 3 ans. Sur un site déjà entretenu, le résultat sera plus probant. Cela nécessite cependant les conditions suivantes :

- Identifier un agriculteur volontaire pour se diversifier dans l'élevage caprin.
- Signer une convention pluriannuelle de pâturage (pour une durée de 5 ans renouvelables).
- Aménager un point d'eau, un petit abri et un lit de clôtures électrifiées.

Le Puy de Gaudy serait soit un complément de pâturage pour un agriculteur, soit une partie d'un ensemble de sites à entretenir, notamment l'aire de décollage du Puy du Chéroux. L'utilisation de chèvres reste incompatible avec la gestion forestière, notamment à proximité de plantation ou dans un arborescent.

A ce stade, malgré quelques contacts, nous ne constatons aucune avancée avec le monde agricole sur ce sujet.

L'utilisation de chèvres pyrénéennes



Conclusion:

Dans un premier temps, utiliser au maximum le tracteur équipé d'un gyrobroyeur pour les parties accessibles et la débroussailluse thermique pour les zones rocheuses ou plus pentues.

A plus long terme, rechercher des solutions pastorales avec des chèvres.

IX – TRAVAUX A REALISER ET CHIFFRAGE

91 – Bilan des travaux par site

211 – L'aire d'accueil et de stationnement

Description des travaux	Montant HT
Mise en valeur des chaos rocheux avec élimination des arbres indésirables de type sapins, houx et feuillus divers. Conservation des arbres ayant une esthétique particulière	4 500 €
Eclaircie dans le bouquet de sapin pectiné	
Élimination et évacuation des chablis par débardage à cheval	
Abattage et évacuation de la végétation sur les remparts	
Création d'une boucle autour des rochers avec descente en pente douce avant la fosse	
Rebouchage à pelle mécanique de la fosse	900 €
Restauration ponctuelle des passages endommagés sur le rempart	500 €
Sous-Total	5 900 €

213 – La pierre au trésor et le rempart

Description des travaux	Montant HT
Élimination du mobilier indésirable (mobilier moderne, panneaux d'information en fer, poteau en bois, piquets en fer, etc.)	300 €
Évacuation à la déchetterie de Guéret (nécessite une mini-pelle et un camion)	
Débroussaillage de la périphérie de l'aire de stationnement en particulier des abords des panneaux	200 €
Terrassement pour éliminer la boue à la fin du chantier	400 €
Plantation d'arbustes en limite de l'axe de stationnement (charmilles)	200 €
Sous-Total	1 100 €

912 – Le chemin principal

Description des travaux	Montant HT
Élagage des branches mortes, évacuation des bois mort	500 €
Tronçonnage des chablis, déplacement des souches	
Élimination de quelques arbustes gênants (débardage à cheval)	
Purge du passage boueux, tranchée d'évacuation	
Pose de pierres en dallage de type « pas japonais » sur environ 2,5 m de large et 4 m de long.	500 €
Remise en place sommaire du muret détruit par le débardage de 2000. (utilisation des pierres sur place)	900 €
Élimination de tous les poteaux en fer encore présents (vieux signalétique)	700 €
Sous-Total	2 600 €

214 – La clôture

Description des travaux	Montant HT
Élagage des branches mortes des chânes	
Abattage et évacuation de quelques chânes	1 200 €
Évacuation sur la place de dépôt par débardage à cheval	
Débroussaillage de part et d'autre du chemin jusqu'à la rupture de pente.	
Mise en valeur des pierres avec élimination de l'herbe.	1 200 €
Sous-Total	2 400 €

915 – La partie sommitale : les sarcophages

Description des travaux	Montant HT
Extraction des sarcophages sur la droite et déplacement dans une zone appropriée sur la gauche. Enlèvement des sarcophages cassés et des pierres plates dans la fosse Élimination de la terre et de la végétation autour des sarcophages Léger décaissement autour des vestiges pour éviter l'apport de terre.	800 €
Pose d'une petite palissade (coffrage) pour retenir la terre hors des vestiges	1 600 €
Pose de piquets et d'une corde de protection	300 €
Élimination des pierres de la table d'orientation cassée et utilisation pour la chapelle.	600 €
Sous-Total	3 300 €

916 – La partie sommitale : la végétation

Description des travaux	Montant HT
Coupe et évacuation de 2 bouquets d'arbres en bas des sarcophages	150 €
Déboursoillage et élagage des arbres sur la partie droite jusqu'à la rupture de pente	2 000 €
Coupe rase d'un bouquet de 5 000 m ² et évacuation de tous les restanants	6 500 €
Coupe rase d'un bouquet de chêne en contrebas à gauche de la zone d'envol et évacuation (amélioration du point de vue)	1 000 €
Coupe rase d'un bouquet de chêne en contrebas à droite de la zone d'envol et évacuation (sécurisation de la zone d'envol)	1 000 €
Déboursoillage de la zone d'envol, y compris zone rocheuse	2 000 €
Coupe de 4 à 5 arbres en contrebas de la table d'orientation. Bélonnage et abandon du bois enstéré sur place	150 €
Sous-Total	12 800 €

916 – Travaux annexes

Description des travaux	Montant HT
Ouverture d'un chemin de débordage afin d'éviter la dégradation de l'accès pédestre au site	600 €
Déplacement de pierres pour utilisation ponctuelle et installation de bancs	1 000 €
Sous-Total	1 600 €

217 – Signalétique

Description des travaux	Montant HT
Fourniture d'un panneau d'accueil	1 000 €
Fourniture de 3 panneaux directionnels avec 4 lames	250 €
Fourniture de 3 pupitres 60 x 40 cm à 250 €	750 €
Fourniture de 10 bornes QR code avec plaquettes à 35 €	350 €
Frais de transport	300 €
Pose de l'ensemble du mobilier	1 650 €
Sous-Total	4 300 €

218 – Conception graphique

Description des travaux	Montant HT
Conception du panneau d'accueil et des pupitres	600 €
Création d'illustrations	2 400 €
Conception des pages web pour informations depuis les QR codes Rédaction des textes Collaboration avec les personnes ressources	2 000 €
Sous-Total	5 000 €

219 – Maîtrise d'œuvre des travaux de mise en valeur

92 – Récapitulatif des dépenses pour la mise en valeur du site

Description des travaux	Montant HT
L'aire d'accueil et de stationnement	1 100 €
Le chemin principal	2 600 €
La pierre au trésor et les remparts	5 900 €
La clairière	2 400 €
La partie sommitale : les sarcophages	3 300 €
La partie sommitale : la végétation	12 800 €
Travaux annexes	1 600 €
Signalétique	4 300 €
Conception graphique des supports de communication	5 000 €
Expertise archéologique	1 000 €
Sous-Total	40 000 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	4 000 €
Total du projet H.T	44 000 €
Total du projet T.T.C (estimation avec un taux de T.V.A de 20 %)	52 200 €

93 – Chiffrage par lot

Dans le cadre du programme Leader 2017-2020, l'aménagement du site peut faire l'objet d'une subvention à hauteur de 80 % du montant HT des travaux.

Prestation	Montant HT
Bûcheronnage et débardage à cheval	
Pierre au trésor	4 500 €
Partis sommitaux y compris aire de découlage	8 800 €
Création d'une piste pour chevaux	600 €
	13 900 €
Déboursoillage et restauration du patrimoine, pose du mobilier	
Aire d'accueil	1 100 €
Chemins	2 600 €
Pierre au trésor	1 400 €
Clairière	2 400 €
Sarcophages et Chapelle	4 300 €
Aire d'emvol	4 000 €
Pose du mobilier	1 650 €
	17 450 €
Fourniture mobilier	
Pupitres	750 €
panneaux d'accueil	1 000 €
Panneaux directionnels	250 €
Bornes QR codes complètes	350 €
Frais de port	300 €
	2 650 €
Illustration et conception graphique	
Illustrations	2 400 €
Conception panneau et pupitre	600 €
	3 000 €
Rédaction de textes et mise en forme site Web	
Rédaction et mise en page	2 000 €
	2 000 €
Surveillance et expertise archéologique	
Prestation de l'archéologue	1 000 €
	1 000 €
Maître d'œuvre	
Honoraires	4 000 €
	4 000 €
Total Hors taxes	44 000 €

Annexes : l'édification du rempart

Des travaux archéologiques réalisés en 1980 et en 1988 ont permis de démentir trois étapes dans l'édification. Ces trois phases, distinctes dans le temps résultent d'une lente évolution, sans doute échelonnée sur 500 ans.

Phase A

C'est l'étape essentielle, celle qui a permis de créer l'assise du monument.

Une assise est constituée d'une surface aplatie formée d'arène granitique damée limitée longitudinalement par de gros blocs de granite et reposant sur un hémissonnage sommaire. Sur cette assise, sont disposés des branchages et des troncs d'arbres dont le diamètre ne semble pas excéder 20 cm. Cette couche de branchage, sans doute épaisse, est alors incendiée afin de durcir l'assise, ce qui se constate par un changement de coloration de l'arène en brun-rougeâtre. Sur le brasier est alors étalée une épaisse couche de pierres qui au contact de la chaleur et sans doute par la création d'un effet de four se colorent en rouge-orange (oxyde de fer) alors que certaines se vitrifient.

En fait, les gros blocs ne fondent pas mais se recouvrent d'une pellicule de « pâte de verre », liant parfois des blocs de taille importante.

Sur ce niveau est ensuite placée une couche de sédiments racés non loin, et qui contiennent l'essentiel du mobilier. Cette pratique ternaire (bois incendié, pierraille et sédiments) se rencontre au moins 3 fois dans l'évolution subsistante.

Le bois carbonisé a été daté par deux analyses qui donnent en données corrigées :

- 285 ± 160 soit entre -445 et -125
- 260 ± 105 soit entre -365 et -155

Compte tenu du mobilier découvert, la période de la phase A pourrait aussi bien se situer entre -150 et -100.

Phase B

Le sommet de l'enceinte fortifiée a été sectionné afin de créer une base plane qui a permis la mise en place d'une fortification incluant un empoutrage orthogonal avec fiches en fer aux intersections. La dimension des poutres est réduite (diamètre de 0,15 à 0,20 cm). La disposition des fiches en fer n'excède pas 20 cm. Sur les quatre rencontres, deux sont tordues à angle presque droit, l'une est presque droite et la dernière n'est pas entière. Leur disposition régulière dans la fouille laisse penser à un murus gallicus, mais le fait que cet état ne subsiste que partiellement ne permet pas d'être affirmatif. La torsion des fiches est consécutive à un élément extérieur, pouvant fort bien être la destruction de cet état. Dans la couche sédimentaire centrale ont été rencontrés quelques éléments datables. Le seul carbone 14 propose -35 ± 60 soit entre -95 et +25.

Les tessons d'amphore mis à jour dans cette strate corroborent cette proposition, ainsi que la construction avec des fiches en fer. Une période de conquête de la Gaule par Rome peut tout à fait être envisagée.

Phase C

Le niveau à poutre et fiches en fer a donc été lui aussi arrasé, créant une assise stable et plane sur laquelle les vestiges de poutres de l'état antérieur ont pu être incendiés, toujours dans le but de durcir les couches subsistantes. Sur la surface plane est alors édifiée une muraille en très gros appareil, large de 3 m et dont la hauteur substantielle est d'environ 1m. Le parement externe est toujours visible en plusieurs points du site. Le cœur de ce rempart est rempli de pierraille, incluant quelques éléments de mobilier céramique. Cependant, on a pu remarquer que dans les parties les plus élevées de ce rempart, et donc les mieux conservées, l'épaisse couche de cendres du niveau de base a provoqué une importante vitrification (blocs soudés de plus d'un mètre), incluant d'ailleurs des tegulae. Pour le bloc vitrifié conservé au musée de Guéret, une monnaie de bronze à l'effigie de Tetricus aurait été restituée lors de son bris. Cette vitrification se constate surtout aux abords de l'entrée, zone plus sensible nécessitant une protection particulière.

Les deux analyses pratiquées sur les charbons de bois donnent les dates suivantes :

- + 510 ± 100 soit entre +410 et +610
- + 780 ± 100 soit entre +680 et +880

Le mobilier trouvé suggère une époque tardive (fin de l'Empire Romain et sans doute Haut-Moyen-Age)

Etude rédigée pendant le dernier trimestre 2017 par Laurent RIVIERE, Chef de projet de l'Office National des Forêts,
Agence du Limousin – 40-42 avenue des Bénédictins – 87 000 LIMOGES.

Avec l'aide d'Élise MAGNIEN, Paysagiste DPLG.

Photographies : Laurent RIVIERE et Élise MAGNIEN – ONF sauf :


- François-Xavier ELUOT, prises de vue aériennes été 2016.
- Jacques ROGER, sarcophages page 18.
- PIC BOIS Pyrénées pour les bornes QR codées et les panneaux directionnels.

Dessins : Élise MAGNIEN sauf

- D.R.A.C de Nouvelle-Aquitaine pour tout l'aspect archéologique du Puy de Gaudy.
- Sandrine LEFEVRE et Benoît Charles pour les exemples d'illustrations.
- PIC BOIS Pyrénées pour les exemples de mobilier.

Carte des propriétaires

Légende :

Zone d'étude phase 1 : 

Zone d'étude phase 2 : 

Parcelles classées : 

Parcelles inscrites : 



PARKING EXISTANT

Commune de Sainte-Feyre

SAINTE-FEYRE - Puy de Gaudy

Architecte : A. Bouffier
02 37 20 62 62
10023 2149 E
Date de l'étude : 25/02/2019
Plan de classement : 25/02/2019